



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100011

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

INTERVENTION PLANIFIEE 490
N/REF : 1/02/2025 50H03 C:003240 I:00266

SDC 'La Poste'
C/O REGIE LERY S.A.S
165 BD DE LA CROIX ROUSSE
BP 4468
69241 LYON CEDEX 04

V/REF.IMM. 2057
IMMEUBLE : LA POSTE
72 a 76, RUE FRANCOIS PEISSEL
22, RUE JAMEN GRAND
69300 CALUIRE ET CUIRE

Vaulx en Velin, le 01 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALL.72-74-76 - GAINES VIDE ORDURES
MOTIF : Intervention semestrielle
Donneur d'ordre : M. D. TSCHIEMBER

=====

OPERATION BI-ANNUELLE : MISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE
79 DU REGLEMENT SANITAIRE
DEPARTEMENTAL DU 10 AVRIL 1980.

Les conduits de chute des vide-ordures sont ramonés et nettoyés
périodiquement et au moins deux fois par an.

Les récipients a ordures ménageres, leurs emplacements doivent etre
désinfectés et désinsectisés.

NETTOYAGE ET DESINFECTION DE 1 GAINES VIDE ORDURES DE 10 NIVEAUX,
1 GAINES VIDE ORDURES DE 9 NIVEAUX, 1 GAINES VIDE ORDURES DE 8 NIVEAUX,
3 RECEPTACLES, 24 VIDOIRS, 9 CONTAINERS DE 340 LITRES.

LE 21/02 : PAS D'ACCES

NOTRE INTERVENTION DU 03/07/2025

OBSERVATIONS : ZD LCOMPTER Email envoyé le 03/07/25 a 16H39 Mme O. LERY .

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Gaine(s) vide-ordures de 8 niveaux	150,97	150,97
1,00	Gaine(s) vide-ordures de 9 niveaux	166,08	166,08
1,00	Gaine vide-ordures de 10 niveaux	180,91	180,91
1,00	Remise a titre commercial 20%	20,00%	-99,59



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5100011

*Nettoyage Haute Pression
Désinfection, Dératisation, Désinsectisation
Entretien de Gaines Vide-ordures et VMC,
Intervention post-sinistre*

TOTAL H.T.	398,37
T.V.A. a 10,00%	39,83
TOTAL T.T.C.En EURO	438,20

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.